



@Guinée Écologie, 2025

Projet PROMAK

Protection des Mangroves de Konkouré (République de Guinée)

Contexte et enjeux

Les écosystèmes côtiers de mangroves représentent des **zones stratégiques pour la préservation de la biodiversité** et jouent un rôle crucial dans la limitation des effets du changement climatique. Ils sont cependant soumis à de fortes pressions anthropiques. En Guinée, leur superficie a diminué de plus de 30 % depuis le début des années 1980.

Identifié dès 1992 comme **site RAMSAR**, le paysage des mangroves de Konkouré, situé dans la préfecture de Dubréka, à proximité de Conakry, comprend environ 90 000 ha de mangroves, soit un tiers des mangroves littorales de Guinée. Malgré quelques initiatives passées, comme le schéma d'aménagement de la baie de Sangareya financé par l'Union européenne dans les années 1990, peu de mesures concrètes ont été mises en œuvre pour protéger le paysage. Il connaît aujourd'hui des **pressions diverses**, notamment l'exploitation intensive du bois pour le chauffage, les activités de saliculture, de fumage de poisson et d'étuvage du riz.

Le projet

Le projet "**Protection des Mangroves de Konkouré**" (**PROMAK**), financé par l'Union européenne a une durée de 48 mois (2025-2028). Sa finalité est de poursuivre et achever le projet de mise en protection du paysage des mangroves de Konkouré. Dans le cadre de la vision Grand-Conakry 2040, le ministère de

l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) propose en effet la création d'un parc national urbain.

Cette mise en protection, entraînant des restrictions d'usage pour les populations riveraines, particulièrement pour les segments les plus dépendants des ressources naturelles, constituera l'enjeu central de la concertation **territoriale impliquant l'ensemble des parties prenantes**.

En dialogue constant avec le MEDD ainsi que l'Office Guinéen des Parcs Nationaux et des Réserves de Faune (OGPNRF), et en cohérence avec la politique gouvernementale d'implication des communautés locales dans la gestion et la gouvernance des aires protégées de Guinée, le projet cherchera à créer les conditions d'une gouvernance partagée du paysage des mangroves de Konkouré au service d'une gestion effective de ses ressources conciliant les besoins, propres à une économie verte, de protection du milieu et de développement inclusif.

Trois ONG sont partenaires dans la mise en œuvre de ce projet. Le Gret (chef de file) conduira avec Guinée Écologie les volets consacrés au processus de reconnaissance de l'aire protégée et à la co-construction du cadre de gouvernance. Le volet consacré au modèle de financement durable de l'aire protégée et au développement des filières (existantes et nouvelles) sera copiloté par Eclósio et le Gret.



Financé par
l'Union européenne

Objectifs

- Améliorer la conservation du paysage des mangroves de Konkouré
- Améliorer les conditions de vie des populations
- Améliorer la gouvernance territoriale du paysage

Couverture du projet

- Basse Guinée, Région de Kindia
- Préfecture de Dubréka

Chiffres clefs

- **3,2** millions d'euros de budget
- Une dizaine d'études de référence et de diagnostics
- **1** plan d'affaires de l'aire protégée
- **43** Structures Locales de Concertation
- **1** système de surveillance et **16** patrouilles
- **1** Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG)
- **5** Plans de Développement Locaux (PDL) actualisés

Principales activités

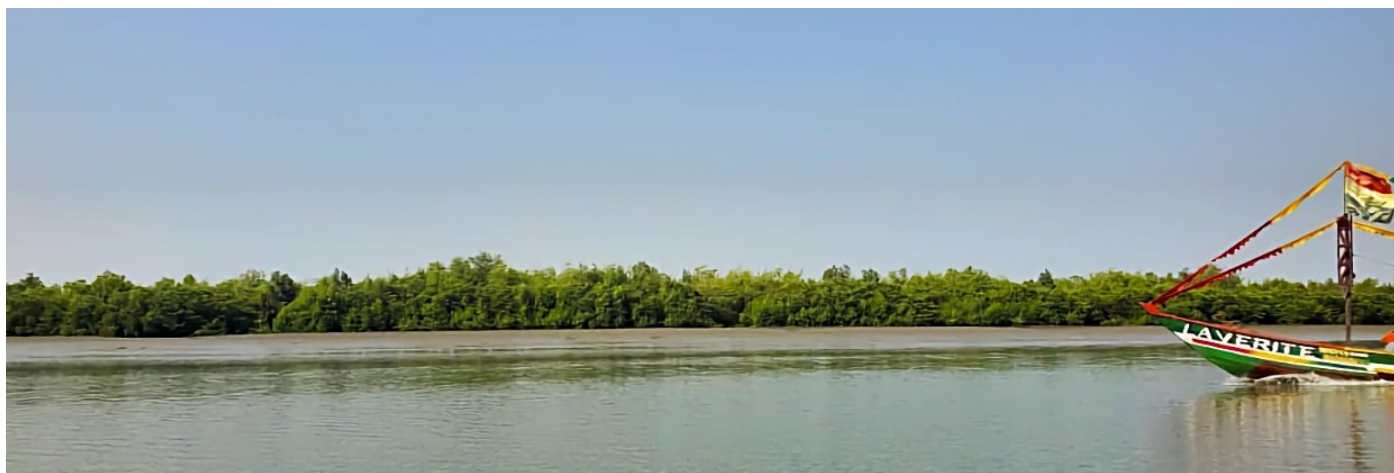
- **Conduite d'études et de diagnostics préalables** à l'instruction de la mise en protection du paysage (étude du régime de protection approprié, étude socio-économique et écologique : état de référence écologique et cibles de conservation).
- **Animation du processus de consultation** des communautés pour la délimitation participative de l'aire protégée (cadres locaux de concertation), la cartographie participative des terroirs et l'élaboration des plans d'utilisation des terres.
- **Suivi et appui des structures locales de gestion**, élaboration du PAG et suivi du processus d'instruction.
- **Intégration des objectifs de gestion** de l'aire protégée dans les outils de planification territoriale (PDL, Schéma directeur du Grand Conakry).
- **Diagnostic, appui et développement de filières existantes et nouvelles** ciblant particulièrement les femmes et les jeunes (formation, appui organisationnel, accès à des services financiers).
- **Sensibilisation** sur la valeur des services écosystémiques liés aux mangroves et actions de plaidoyer.
- **Mobilisation et concertation** des différentes parties prenantes à toutes les étapes du projet.



© Guinée Écologie, 2023

RÉSULTATS ATTENDUS

- La reconnaissance légale de l'aire protégée est acquise.
- Les populations riveraines, les services de l'État et les collectivités territoriales sont sensibilisées à la valeur des services écosystémiques de la mangrove.
- La protection et la restauration de la mangrove est effective avec l'implication active des communautés riveraines.
- Les structures locales de concertation et de gestion sont fonctionnelles à l'échelle des villages et des communes.
- Les objectifs et règles de gestion de l'aire protégée sont définis de manière participative et intégrés dans les outils de planification territoriale.
- Des modèles de financement durables sont disponibles.
- Les filières appuyées participent du développement d'une économie verte avec une création de valeur adossée aux services écosystémiques.
- Des initiatives pilotes d'écotourisme et des modèles de financement innovants sont développés.



© Guinée Écologie, 2025

Cette publication a été financée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Gret et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne.

CONTACTS :

Jean 14 KOIVOGUI
Gret Guinée
Quartier Nongo, commune urbaine
de Ratoma, Conakry
République de Guinée
+224 626 26 00 03
koivogui.guinee.gf@gret.org

Ousmane Ibrahima BAH
Eclosio
Commune urbaine de Kindia –
Quartier Yabara
République de Guinée
+224 628 43 98 39
ousmane.bah@eclosio.org

Mamadou DIAWARA
Guinée Écologie
210, Rue DI 501, Dixinn,
Conakry
République de Guinée
+ 224 612 92 96 92
mdiawara@guineecologie.net

Présent en Guinée depuis les années 1990, le Gret est une ONG internationale de développement solidaire, qui agit depuis près de 50 ans du terrain au politique, pour lutter contre la pauvreté et les inégalités.

Guinée

GRET